

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : "ouedi@yahoo.fr" <ouedi@yahoo.fr>

Date : 14/12/2021 17:00

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour,

Je me permets de vous écrire afin de vous notifier mon opposition au projet d'extension de la RNN.

Je souhaite continuer a y avoir accès pour mon plaisir de la nature ainsi que celui de ma famille.

Cordialement

Marc Ouedraogo

De : Albert PALU <dsap@orange.fr>

Date : 14/12/2021 16:58

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Contre .

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Benjamin Soulier <bensoulier.ol@gmail.com>

Date : 14/12/2021 16:58

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour,

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

Pour toutes ces raisons :

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

L'immense majorité des acteurs du territoire alerte l'État sur ces problématiques depuis l'origine du dossier d'extension. Aucune n'a été prise en compte.

Merci de la prise en compte de cette avis

Cordialement,

Benjamin Soulier

Sujet : [INTERNET] Réserve naturelle nationale du marais d'Yves

De : Jean Francois Pitot <jfpitot@gmail.com>

Date : 14/12/2021 16:58

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Je suis totalement opposé à l'extension de cette réserve car une telle extension enlèverait une grande surface de promenade pour les familles et réduirait fortement les activités touristiques et de plein air. D'autre part cela diminuerait fortement le territoire de chasse local réduisant ainsi la pression sur les populations de sangliers. Ceci favoriserait la destruction des nichées d'oiseaux par ces mêmes sangliers ou renards et il faudrait alors s'attendre à une forte montée des dégâts.

Merci de prendre en compte ma demande.

Cordialement

JF Pitot

[INTERNET] Non au projet

Sujet : [INTERNET] Non au projet

De : Jean-Pierre COFFIGNIEZ <j-p.coffigniez@orange.fr>

Date : 14/12/2021 16:57

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Non à l'extension de la réserve

Jpcoffigniez Envoyé depuis l'application Mail Orange

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Eric BAUER <baueric1966@gmail.com>

Date : 14/12/2021 16:57

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Si la réserve s'agrandit il n'y aura plus d'activités possibles. Il sera interdit de faire du bateau, de pêcher à pied, de se baigner, de se promener avec son chien. Enfin, la disparition des territoires de chasse sur cet espace serait néfaste pour la protection environnementale. Une prolifération de prédateurs comme le renard ou le sanglier engendrerait de nombreux dégâts aux cultures, et également sur les nichées d'oiseaux

Sujet : [INTERNET] Contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Pierre-Henri PELLETREAU <pierre-henri@pelletreau.org>

Date : 14/12/2021 16:56

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Monsieur le Préfet,

Par la présente, je tenais à vous informer que je suis contre le projet d'extension de la réserve naturelle nationale de la Baie et du marais d'Yves gérée par ailleurs par la LPO qui est une association avec un prisme peu objectif comme pourrait l'être une administration indépendante.

En effet il est primordiale de trouver un équilibre entre :

- La protection de certaines espèces en fonction de la taille réelle de la population et donc sous votre autorité
- La libre circulation des habitants, des touristes, des pêcheurs professionnels ou de loisirs, des navigateurs ou toute autre personne souhaitant y venir sans pour autant en effet détruire l'habitat. Les espèces vivant déjà avec la proximité de l'homme n'en seront pas affectées
- La gestion cynégétique nécessaire à tout territoire pour l'équilibre des espèces et par ailleurs éviter les dégâts de grands gibiers qui pourraient s'y réfugier (même s'il semble que la régulation des sangliers puissent être autorisés)

Ainsi Monsieur le Préfet avec tout le respect lié à votre fonction dans notre Etat, je vous demande de ne pas valider l'extension de cette RNN.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire en l'expression de ma parfaite considération.

Pierre-Henri PELLETREAU

Portable : +33 6 12 17 53 59

Signal or Olvid user to have secure communication

Skype : live:phpelletreau

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO
De : Bernard LECLERC ACB <b.leclerc@ac-baugeois.fr>
Date : 14/12/2021 16:56
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Ce projet de décret ignore tout des enjeux cynégétiques, agricoles, économiques et humains. Il n'est pas viable et risque de coûter cher aux contribuables...
Encore du béton dans une réserve naturelle, c'est un comble!!!
La tempête de 2010 a montrée les erreurs faites par l'homme, ne recommençons pas!!!!!!

Avec cette construction, il n'y aura plus d'activités possibles. Il sera interdit de faire du bateau, de pêcher à pied, de se baigner, de se promener avec son chien. Enfin, la disparition des territoires de chasse sur cet espace serait néfaste pour la protection environnementale. Une prolifération de prédateurs comme le renard ou le sanglier engendrerait de nombreux dégâts aux cultures, et également sur les nichées d'oiseaux.

AU FINAL OUI POUR LA NATURE MAIS NON POUR LE BETON

Bernard LECLERC
Président Association cynégétique du Baugeois
Port : 06 02 34 12 57

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Barone Patrick <patrick.barone@orange.fr>

Date : 14/12/2021 16:56

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Je suis contre ce projet qui a mon sens serait une grosse erreur écologique par la disparition des territoires de chasse, la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts, l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux, etc..

Je suis également contre ce projet liberticide pour des raisons économiques par l'entrave aux activités cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.

Merci de vôtre prise en compte

Cordialement

Patrick Barone

Sujet : [INTERNET] projet de réserve naturelle de l'Yves

De : Michel DURCHON <m.durchon@orange.fr>

Date : 14/12/2021 16:52

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

je m'oppose à ce projet de réserve naturelle qui tend à exclure l'homme des espaces naturels au nom d'une idéologie sectaire et archaïque.

Sujet : [INTERNET] Contre l'expansion de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : "romagnoli.martial" <romagnoli.martial@orange.fr>

Date : 14/12/2021 16:48

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Protéger les oiseaux pourquoi pas, mais ne plus avoir accès à cette réserve pour toute autre activité me laisse surtout penser que les gens de la LPO sont des extrémistes assez irresponsables en ce qui concerne les problèmes liés à la nature

Envoyé depuis mon appareil mobile Samsung.

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : <emmanuel@france-chasse.com>

Date : 14/12/2021 16:45

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Monsieur le Préfet,

Je vous informe que je suis contre le projet d'extension de la réserve littorale de Charente-Maritime pour les raisons suivantes :

- la disparition des territoires de chasse ;
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts ;
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux ;
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade, etc...
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

Veuillez croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma considération distinguée.

Emmanuel Sallé



FRANCE-CHASSE.COM

Les petites annonces 100% chasse !

Emmanuel Sallé

France-chasse.com est édité par la SARL Direct Web
RCS Nevers : 431 500 833

emmanuel@france-chasse.com
<https://www.france-chasse.com>



Garanti sans virus. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] EXTENTION DE LA RESERVE LITTORAL DE CHARENTES MARITIMES

De : michel bm <grouse222018@gmail.com>

Date : 14/12/2021 16:45

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je donne un avis défavorable à l'extension de la réserve littoral
cela ne concerne pas que la chasse mais plusieurs activités de loisirs (bateau.pêche à pied
etc.....)

c'est pour cette raison mon avis est défavorable à cette extention

Un chasseur du 22



Garanti sans virus. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Hugues LEVADE <hugues.levade@gmail.com>

Date : 14/12/2021 16:43

Pour : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>, "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO pour les raisons suivantes :

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

Merci.

Sincères salutations.

Hugues LEVADE.

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Paul Cruchet <paul@pc-patrimoine.fr>

Date : 14/12/2021 16:42

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour,

Ce message pour vous faire part de mon opposition à ce projet d'extension de la réserve qui ne prend pas un compte un certain nombre de paramètre :

- Quid de l'impact des sangliers et des dégâts occasionnés. Comment cela sera-t-il géré ?
- Quid de l'impact sur les activités économiques :
- Qui / comment aura lieux l'entretien de la zone ?

Merci d'avance pour la prise en compte de mes observations,

A bientôt,

Paul

Paul CRUCHET
06.83.83.30.64

Rendez service à vos proches en nous mettant en contact :

Qui, autour de vous, cherche une opportunité professionnelle différenciante, valorisante et passionnante ?

Je forme de A à Z une équipe de consultant ! Curieux acceptés ;-)

Qui, autour de vous, souhaite créer du patrimoine/un capital pour sécuriser sa famille, son avenir, sa retraite ?
ou encore souhaite optimiser ses impôts, son épargne, sa transmission ?

Professionnel de l'immobilier n°CPI 6003 2019 000 043 734 - Transaction sur immeubles et fonds de commerce

Professionnel du placement et du financement, immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS), sous le numéro 20000385, dans les catégories :

-> Conseiller en Investissements Financiers, membre n°E009455 de l'ANACOFI-CIF, association professionnelle agréée par l'Autorité des Marchés Financiers

-> Mandataire d'Intermédiaire en Assurance

-> Mandataire d'Intermédiaire en Opération de Banque et Services de Paiement

E.U.R.L. Compagnie Patrimoniale Paul Cruchet

9 quai de la Canardière - 60500 Chantilly - N° SIRET 878 701 408 00014 - Capital de 200 € - RCS de Compiègne

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Didier Barral <didier.barral@outlook.fr>

Date : 14/12/2021 16:41

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour

Ce projet d'extension de la réserve naturelle des marais d'Yves est une occasion de plus de stigmatiser les oppositions du monde rural avec le monde urbain.

En privant les locaux ainsi que les touristes de leur liberté de profiter des rivages et des zones humides on déplace vers une minorité d'utilisateurs la responsabilité de destructions massives qui ne leur incombent pas.

Je suis donc opposé à ce projet.

Didier BARRAL

Tel : +33 6 03 22 07 17

Sujet : [INTERNET] Réserve naturelle d yves

De : "grangerichard7@aol.com" <grangerichard7@aol.com>

Date : 14/12/2021 16:40

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Je suis contre le projet d agrandissement de la réserve du marais d Yves géré par la LPO.

Envoyé depuis la toute nouvelle application AOL pour Android

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Ronan Petit <r_petit@hotmail.com>

Date : 14/12/2021 16:38

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Je suis absolument contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

Cordialement,

Ronan Petit

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : ithier d'avout <ithierdavout@yahoo.fr>

Date : 14/12/2021 16:36

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour,

Je m'oppose au projet d'extension de la réserve littorale du marais d'Yves. Ce n'est pas en sanctuarisant un espace que l'on va résoudre les problèmes qui nous font penser qu'étendre la réserve est la solution. Cela porte préjudice à la libre circulation des personnes et surtout aux activités économiques qui font vivre ce territoire. Les solutions excessives ne sont jamais les bonnes et le consensus ne peut être trouvé que dans l'équilibre entre les différents intérêts en jeu et le discernement collectif au service du bien commun. Fermer des portes n'a jamais fait avancer, mais a plutôt braqué les gens sur leurs convictions profondes.

Ce serait bien que la LPO ne s'enferme pas dans un radicalisme qui ne peut que la desservir.

A bon entendeur Salut.

Bien cordialement,

Ithier d'Avout

[INTERNET] Extension de la RNN d'yves gérée par la LPO

Sujet : [INTERNET] Extension de la RNN d'yves gérée par la LPO

De : Michel COSTEDOAT <michel.costedoat40@gmail.com>

Date : 14/12/2021 16:36

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je vote contre ce projet d'extension

Disparition des territoires de Chasse

Sujet : [INTERNET] Opposition à l'extension de la RNN des marais d Yves gérée par la LPO

De : Franck Vital <vitalfranck@aol.com>

Date : 14/12/2021 16:36

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Ce projet est liberticide pour l'ensemble des activités d'extérieur qui peuvent se pratiquer sur ce site. La confiscation de la nature par une association extrémiste est anti-républicaine. Les plaisirs d'une minorité passent avant la liberté de circulation des citoyens, ceci est inacceptable.

Ce projet ne doit pas voir le jour.

Vive la liberté de circuler de pêcher de marcher de cultiver des citoyens Français.

F. Vital

Envoyé depuis la toute nouvelle application AOL pour Android

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Thierry FARIN <t.farin@orange.fr>

Date : 14/12/2021 16:35

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour

L augmentation de la surface d'une réserve, est souvent inutile, voir néfaste. En effet, une réserve pour être efficace doit régulièrement changer de place et non s'agrandir. Les animaux ne régulent, tel les sangliers ou les renards, ainsi que certains oiseaux prédateurs, les hérons aussi font des dégâts considérables et font diminuer la biodiversité, ce qui est l'effet contraire de ce que devrait faire une réserve.

De plus, le risque que cette réserve interdise les activités rurales habituelle est un point fortement négatif. (Pêche, chasse, activités touristiques ou nautiques...)

Donc, ce n'est pas une extension qui doit être faite, mais déjà, de prévoir une gestion de la réserve actuelle pour les prochaines années, voir un décalage progressif de la surface, (sans augmentation) sur les zones voisines. pour pouvoir réguler progressivement, mais efficacement la zone qui sort de réserve.

Ainsi, la réserve produira son effet positif pour les 4 ou 5 prochaines années, en sachant que au delà de cette durée, l'effet réserve s'annule par la trop forte prédation naturelle entre les animaux du site.

Thierry FARIN
NATURALISTE en ISERE.

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO »

De : giloubtz <giloubtz@numericable.fr>

Date : 14/12/2021 16:33

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, ", asso.def.anse.fouras"@gmail.com

Bonjour,

arrêtons de donner satisfaction à tout ce que demande la LPO, organisme qui n'a qu'une vision obtue des problématiques environnementales sans prendre en compte les différents paramètres autres que la défense des oiseaux

Cordialement,

G.M

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Alexis Courraud <alexiscourraud@gmail.com>

Date : 14/12/2021 16:33

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour,

Je me permets de vous écrire concernant le projet de mise sous cloche des marais d'Yves. J'y suis totalement opposé.

Je pense que la protection des milieux naturels ne peut pas se faire en excluant l'activité humaine. L'immense majorité des zones humides françaises sont chassées, pêchées et des hommes y travaillent ou s'y promènent sans que cela pose problème pour la biodiversité, bien au contraire.

Merci pour votre attention.

Sincères salutations

Alexis Courraud

--

Alexis Courraud

PHOTOGRAPHE

18 bis Le Bourg

37500 Saint Benoit La Foret

alexiscourraud.com

0033 6 84 32 26 42

[Rejoignez alexis courraud-photographe sur Facebook](#)

Sujet : [INTERNET] contre le projet d'extension de la RNN d'Yves

De : jacques lamy de la chapelle <jaxdelachapelle@hotmail.com>

Date : 14/12/2021 16:33

Pour : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>, "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Madame, monsieur,

Je suis contre ce projet d'extension de la réserve NN d'Yves, car le territoire ne sera plus accessible à la chasse et aux activités touristiques habituelles. Certaines espèces sauvages y seront hors de contrôle et hors de toute régulation possible, ce qui est mauvais pour la biodiversité, mauvais pour les espèces concernées directement aussi. Cela générera également des dégâts sur les cultures qu'il faudra indemniser.

Envoyé à partir de Courrier pour Windows

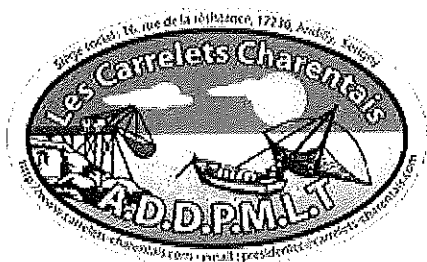
Sujet : [INTERNET] Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves - Enquête publique - 14/12

De : "Jean-Charles KOENIG" <Jean-Charles.Koenig@laposte.net>

Date : 14/12/2021 16:33

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "ROBLIN Didier" <mairie-yves@wanadoo.fr>, "COIRIER Daniel" <mairie@fouras-les-bains.fr>, "MARCILLY Sylvie" <Cabinet@charente-maritime.fr>, "QUENTIN Didier" <contact@didierquentin.com>, "QUENTIN Didier" <didier.quentin@assemblee-nationale.fr>, <President@Carrelets-Charentais.com>



Le Secrétaire, Mortagne, le mardi 14 décembre 2021,

**Monsieur le Préfet de Charente Maritime,
Monsieur le Maire de Fouras les Bains,
Monsieur le Maire de Yves,
Monsieur le Président de la Commission d'enquête publique,**

Notre Président, par courtoisie, a tenu à vous faire parvenir son courrier par voie postale.

Toutefois, pour rester dans les limites de dates de l'enquête publique et en attendant que ce courrier soit distribué, il m'a demandé de vous en faire parvenir par email une copie numérisée.

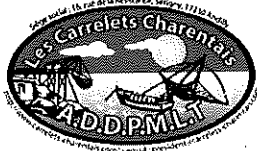
Je vous en souhaite bonne réception,

Cordialement,

**Jean-Charles KOENIG
Secrétaire
"Les Carrelets Charentais"
21 rue Jean PERRY - Mortagne
17290 THAIRÉ D'AUNIS
Mobile : +33 (0)6 12 18 02 07
Jean-Charles.Koenig@laposte.net
<http://www.carrelets-charentais.com>**

**GPS DD: 46.084181 -1.021544
PONTON: 45.996655 -1.082068**

— Pièces jointes : _____



Association Départementale pour la Défense de la
Pêche Maritime de Loisir et de Tradition (ADDPMLT)

"Les Carrelets Charentais"



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France
conseiller, pratiquer, transmettre

Sérigny, le 14 décembre 2021,

Le Président,

Monsieur le Préfet,

Pour faire suite à mon courrier du 21 juillet 2021, je vous remercie d'avoir accepté ma demande d'inscrire notre association sur la liste des participants au Comité de pilotage du projet d'extension de la RNN du Marais d'Yves à partir du 18 octobre 2021, ce qui m'a permis de prendre connaissance des différents documents d'études et de porter ceux-ci à la connaissance de nos adhérents. Sans surprise, des centaines de citoyens se sont manifestés pour exprimer leur étonnement mais aussi leur exaspération et leur inquiétude de se voir exclus d'une zone qu'ils fréquentent régulièrement, ce qui motive ce courrier.

Nous n'avons rien contre la volonté actuelle de protéger les zones sensibles qui nous entourent mais le texte proposé me semble rempli de contradictions : si Monsieur Cédric Marteau considère que c'est « une chance pour les habitants d'avoir cette richesse écologique à Yves » en évoquant son intérêt touristique, encore faudrait-il ne pas en interdire l'accès aux citoyens.

- Premier constat :

Il faut remarquer que si cette zone convoitée compte dans l'état actuel 574 espèces de plantes dont 47 considérées comme rares et des milliers d'oiseaux migrateurs au gagnage, c'est que les usagers des précédentes décennies n'ont pas détérioré le milieu ni perturbé la vie animale par leurs fréquentations ou leurs activités. Nous ne comprenons pas que leur exclusion puisse amener un changement notable de la biodiversité.

Il est même à craindre que l'absence d'activité humaine ne nuise à la conservation de ce biotope, car certaines plantes envahissantes comme la jussie doivent être neutralisées, des espèces comme l'écrevisse américaine et le ragondin régulées, des espèces chassables comme le sanglier contrôlées car nous le savons, outre les dégâts sur les cultures, là où le sanglier prolifère il n'y a plus de nidification.

- Deuxième constat :

Cette extension est un marché de dupe : alors que le gestionnaire de la réserve existante s'est opposé à la construction de la digue de protection au bord de l'estran, perturbant la réalisation des PAPI des communes environnantes, il accepte maintenant celle-ci moyennant une compensation territoriale : 1000 hectares de surface pour 2 hectares de digue ! Même au pire moment des remboursements un tel « échange » aurait fait sourire.

- Troisième constat :

La notion de perturbation évoquée en permanence dans ce projet laisse songeur. Comment apprécier celle-ci pour les effets du jappement d'un chien non errant sur la carence alimentaire qu'il provoque pendant quelques minutes sur le gagnage d'un oiseau migrateur dont le vol annule l'absorption de nourriture mettant en péril sa migration future alors qu'il vient d'effectuer des centaines de kilomètres (Sud Ouest, 3/12/2021, Page 19).

Dans une autre réserve nationale de Charente Maritime il est admis que des travaux de broyage effectués sur les vasières pour pulvériser les crassiers (ex parc à huitres) ne sont pas considérés comme perturbant pour la faune environnante (avec un recul de 3 ans d'observations).

Pour ce qui est des carrelets mis en cause par les gestionnaires programmant la déconstruction de l'un d'eux, au motif d'une possible perturbation de la quiétude des lieux, il ne faut pas perdre de vue qu'ils sont situés sur l'estran donc sur le domaine public maritime. Leur accès se fait par la côte dont le trait est matérialisé par une digue qu'ils doivent franchir pour accéder à l'estran en utilisant le chemin côtier qui borde celle-ci. Réglementer le stationnement et l'accès aux installations me semble donc déraisonnable. Déjà la construction obéit aux protocoles définis par la DDTM lors de l'attribution de l'AOT : support en bois,

dimensions de la structure encadrées, respect des normes environnementales – évacuation de déchets, application des normes fixées pour la pêche : maille des filets, taille des prises, etc.,

De plus, nous ne comprenons pas que ces installations inscrites au patrimoine culturel de la Charente Maritime, dont le mode de pêche vient d'être reconnu au Patrimoine Culturel Immatériel de France puissent n'être réservées qu'à leurs propriétaires alors que des centaines de touristes sont demandeurs au cours de leurs promenades, particulièrement lors des Journées du Patrimoine, de découvrir des moments magiques inhabituels.

Il me semble possible de conjuguer les enjeux de protections avec les aspirations des citoyens et pour ce faire je m'oppose au projet de confier la gestion de cette zone à une seule entité dont le crédo est la protection maximum sans s'occuper de l'humain.

Il me semble préférable, pour éviter les conflits futurs qui sont en germe dans les documents présentés, de confier la gestion de cet ensemble à un organisme paritaire composé de plusieurs éléments :

- un collège « Terre » (propriétaires, agriculteurs, usagers)
- un collège « Mer » (professionnels, mytiliculteurs, ostréiculteurs, pêcheurs, usagers)
- un collège « Administration » (élus locaux, représentants de l'état, organisations professionnelles, associations, usagers).

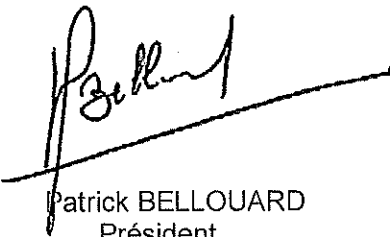
Cette assemblée pourrait demander à l'administration la mise à disposition d'un poste budgétaire de la fonction publique territoriale ou d'état, en qualité de Directeur, pour gérer au mieux l'utilisation des fonds publics.

C'est entre tous ces acteurs que pourrait se déterminer de façon collégiale le plan de gestion et préciser les limites acceptables par tous. L'exemple mené sur l'Île d'Oléron pour la valorisation d'un sentier du littoral montre que la sagesse vient de la concertation et non de l'exclusion.

En conclusion, comme pour toutes les zones sensibles, il ne s'agit pas de sanctuariser le territoire selon une logique utopique d'un retour au naturel inadapté pour la baie d'Yves mais au contraire de poursuivre l'adaptation de cette zone aux conditions du moment :

- Réalisation de travaux d'entretien des réseaux et ouvrages pour continuer à assurer la protection des biens et des personnes en assurant l'évacuation de l'eau à la mer.
- L'avenir de cette zone « remarquable » repose sur une gestion équilibrée des espaces en cohérence avec les enjeux hydrauliques, agricoles et environnementaux.
- Assurer la liberté d'entreprendre et l'accessibilité du grand public à cette zone et à son patrimoine.

Cordialement,



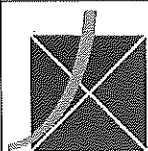
Patrick BELLOUARD
Président

Officier supérieur de l'Armée Française à la retraite

CC :

Madame la Présidente du Conseil Départemental
Monsieur le Maire de Fouras les Bains
Monsieur le Maire de Yves
Monsieur le Député Didier QUENTIN

P.J. : courrier de soutien du Président de l' « Union des Carrelets de l'Arc Atlantique »



Union des Carrelets de l'Arc Atlantique



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France
connaître, pratiquer, transmettre



Pauillac le 25 Novembre 2021

Monsieur Patrick BELLOUARD
Président des Carrelets Charentais
16 rue de la Résistance
Sérigny
17230 ANDILLY

Monsieur le Président et cher ami,

J'ai pris connaissance du projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie et du Marais d'Yves.

Cette partie du littoral représente une richesse, tant sur le plan de la faune et de la flore que par son positionnement face au pertuis Charentais.

Interdire l'accès au public au-delà du chemin côtier qui longe l'estran et par là même, priver nos concitoyens de promenades, baignades, pêche ou d'observation (peintres, photographes) ne me semble pas très en phase avec l'esprit de la « loi littoral ».

Dans notre démarche de reconnaissance au Patrimoine Culturel Immatériel pour les carrelets de l'Arc Atlantique, vous n'êtes pas sans savoir que nous avons mis l'accent sur le fait que nos installations font partie intégrante d'un environnement, certes fragile, mais accessible à un public itinérant. C'est d'ailleurs ce que le Ministère de la Culture a validé en reconnaissant nos pontons comme des éléments du Patrimoine Immatériel Culturel en France.

Que représenterait cette image, dont bénéficient nos carrelets, si leur accessibilité n'était plus réservée qu'à une poignée d'utilisateurs ?

Mon inquiétude est qu'en acceptant de telles restrictions nous nous exposons à de futures contraintes visant à exclure tout humain d'espaces naturels remarquables où la cohabitation entre public, faune et flore demeure souhaitable.

Je rejoins donc la position que vous défendez en demandant de limiter la réserve à au moins 100 mètres du trait de côte.

Parlant au nom des pêcheurs au carrelet de l'Arc Atlantique, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en notre soutien sans réserve.

Christophe COSTA
Président de l'U.C.A.A.

Sujet : [INTERNET] Contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : <gildasleroux2@gmail.com>

Date : 14/12/2021 16:31

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

La LPO a des activités parfois louables mais tente souvent d'imposer un dictat et une vision unique la sienne.

Je veux continuer à pour circuler librement dans les marais en vélo , à pied , avec ou sans mon chien ;
Cessons de laisser des écolos des villes qui ne connaissent rien aux activités ancestrales détruire notre patrimoine, notre culture , nos usages régionaux .

Je suis contre le contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO.

Ma voix compte autant que celle d'une minorité active (dictature verte) .

A force de ne plus écouter la majorité vous allez pousser le peuple de France dans les extrêmes c'est grave, très grave. Les extrêmes n'apportent que des violences et des drames . L'extrémisme LPO est minoritaire et dangereux comme tous les groupuscules de ce genre.

Ecoutez la majorité modérée de France et laissez nous vivre avec notre Histoire.

G Le Roux

Sujet : [INTERNET] Fwd: contre le projet d'extension de la RNN d'Yves

De : Frédérique François <choubi49@gmail.com>

Date : 14/12/2021 16:28

Pour : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>, pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Objet : contre le projet d'extension de la RNN

Bonjour,

Je suis contre ce projet, la LPO n'est présente que pour toucher des subventions, l'entretien du site deviendra inexistant comme tous les sites géré par cette association.

- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens que la LPO ne fait jamais malgré les subventions qu'ils touchent

Cordialement

Frédérique

De : Cieutat Michel <jean-michel.cieutat@wanadoo.fr>

Date : 14/12/2021 16:24

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Non à l'extension de cette réserve. Encore une restriction sur la chasse. Qui pour réguler les sangliers? Et bien sûr ce seront encore les chasseurs qui paieront les dégâts provoqués par les sangliers qui profiteront de l'extension de ladite réserve. NON

Sujet : [INTERNET] CONTRE le projet d'extension de la RNN d'Yves

De : François David <mjfrog@protonmail.com>

Date : 14/12/2021 16:24

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour,

En tant que amoureux de la nature, je suis contre ce projet, pour plusieurs raisons:

- il y aura une entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- il y aura une entrave aux activités de loisir et économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, chasse, loisirs de plein air, baignade etc.
- en plus, il y aura une entrave aux travaux d'entretiens

Bien cordialement,
François David

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO
De : Frédéric AUDURIER <faudurier@chasse-79.com>
Date : 14/12/2021 16:23
Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>
Copie à : <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Monsieur le Préfet

J'émet un avis défavorable au projet d'extension de la RNN d'Yves.

La mise sous cloche de ces espaces interdit les activités humaines comme de faire du bateau, pêcher à pied, de se baigner ou bien encore de se promener avec son chien.

De plus, la disparition de territoire de chasse sur cet espace serait néfaste pour la protection environnementale. En effet, une prolifération de prédateurs comme le renard ou le sanglier engendrerait de nombreux dégâts aux cultures, et également sur les nichées d'oiseaux.

Ce site deviendrait alors un vrai sanctuaire contre les activités humaines et non pas en faveur de la biodiversité par un manque d'entretien.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées

AUDURIER FREDERIC
COORDINATEUR TECHNIQUE
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS
7 route de Champicard 79260 LA CRECHE
Portable :06.07.08.32.62 / Bureau :05.49.25.95.24
www.chasse-79.com



Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Thomas DUFOUR <t.dufour@printforum.fr>

Date : 14/12/2021 16:23

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Madame, Monsieur, bonjour,

Je vous écris ce mail pour **m'opposer à l'extension de la réserve littorale Charente-Maritime**

En effet la liberté du propriétaire, la gestion par l'agriculteur ou le chasseur est nettement meilleure que celle réalisée par les écologistes.

Ces derniers sont des obscurantistes qui considèrent qu'en laissant la nature à elle-même, elle ne s'en portera que mieux.

Les agriculteurs et les chasseurs entretiennent la nature dans un état qui évite son étouffement. Les plans d'eau restent des plans d'eau et ne se trouvent pas envahis par toutes sortes de végétation.

Sur un plan économique les travaux réalisés par les propriétaires, éleveurs, agriculteurs et chasseurs ne sont pas à la charge de la collectivité au contraire dans une réserve gérée par la LPO qui dépensent sur subventions publiques

La LPO n'est pas la meilleure organisation pour gérer la faune. Elle s'interdit toutes interventions. Cela entraîne l'arrêt de la gestion des prédateurs qui rapidement font disparaître la petite faune.

Laisser donc les chasseurs gérer leur territoire. Ils font ça mieux que la LPO et à leurs frais.

Donc NON à l'extension de la réserve littorale Charente-Maritime

Cordialement

Thomas Dufour

Sujet : [INTERNET] projet d'extension de cette réserve littorale de Charente-Maritime

De : pierre blanco <pierreblanco1960@gmail.com>

Date : 14/12/2021 16:19

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre le projet d'extension de la RNN Yves gérée par la LPO

La disparition des territoires de chasse.

La non prise en compte de la régulation du sanglier et des dégâts.

L'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux.

L'entrave aux activités économiques.

L'entrave aux travaux d'entretien.

Cordialement.

P.BLANCO

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : fifi4238@neuf.fr

Date : 14/12/2021 16:19

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour

je contre pour les raisons suivantes :

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

merci de prendre en compte mon avis
cordialement

Sujet : [INTERNET] Agrandissement de la reserve littoral de Charente maritime

De : remyjea <remyjea@orange.fr>

Date : 14/12/2021 16:18

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

car :

il n'y aura plus d'activités possibles. Il sera interdit de faire du bateau, de pêcher à pied, de se baigner, de se promener avec son chien. Enfin, la disparition des territoires de chasse sur cet espace serait néfaste pour la protection environnementale. Une prolifération de prédateurs comme le renard ou le sanglier engendrerait de nombreux dégâts aux cultures, et également sur les nichées d'oiseaux.

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Pascal Dabin <pamadab@gmail.com>

Date : 14/12/2021 16:18

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

Il est indispensable que l'avis de tous les acteurs locaux soient entendus et respectés.

Il est est inacceptable qu'une organisation, aussi respectable soit-elle impose ces vues idéologiques contestées par tous.

Protégeons mais de manière idéologique, sauf à détruire ce que l'on souhaite préserver et qu'il faudra réparer au frais du contribuable...

Cordialement

Mr Dabin

[INTERNET] Non à l'extension de la réserve.

Sujet : [INTERNET] Non à l'extension de la réserve.
De : "jerome.berruyer" <jerome.berruyer@neuf.fr>
Date : 14/12/2021 16:17
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Non à l'extension de la réserve

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Nicolas Dalléry <nic.dallery@gmail.com>

Date : 14/12/2021 16:16

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour Madame, Monsieur,

Je suis totalement contre ce projet d'extension de la RNN d'Yves.

En effet ce projet correspond à la disparition des territoires de chasse et donc une non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts. Sans parler de l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux qu'il représente il s'agit d'une entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade notamment ainsi qu'aux travaux d'entretiens.

Bien cordialement,

Nicolas Dalléry

Sujet : [INTERNET] « Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves »

De : Guillaume BOUTHILLON <gbouthillon@po-p.fr>

Date : 14/12/2021 16:16

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

Connaissance prise du projet de décret relatif à l'extension de la réserve naturelle d'Yves, je vous fais part de mon **avis négatif** sur ce projet.

En effet, ce projet est liberticide et ne tient pas compte de la réalité matérielle des personnes vivants sur place.

La rédaction même de ce décret est édifiante : **Tous ses articles n'ont pour objet que d'interdire.**

Interdire les activités économiques, les loisirs, les déplacements....

Comment pouvez-vous concevoir la préservation des écosystèmes sans y intégrer l'activité humaine ?

Préserver la nature n'est pas synonyme d'interdiction.

Vous faites cause avec l'écologie idéologique et punitive.

Recevez, monsieur le Préfet, mes respectueuses salutations.

G. Bouthillon

Sujet : [INTERNET] avis défavorable au projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO
De : julien renaud <julien.renaud_47@hotmail.fr>
Date : 14/12/2021 16:15
Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Je m'oppose au projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO car d'une part cela va faire disparaître des territoires de chasse, notamment pour la régulation des sangliers et des dégâts sur culture et l'environnement, cela va entraver à la libre circulation des personnes et des animaux, aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc, et également entraver les travaux d'entretiens du marais d'Yves.

L'immense majorité des acteurs du territoire alerte l'État sur ces problématiques depuis l'origine du dossier d'extension. Aucune n'a été prise en compte.

Bien cordialement.

J. Renaud

Sujet : [INTERNET] Contre projet RNN LPO

De : Victor Volte <vic.landesvolte@laposte.net>

Date : 14/12/2021 16:15

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, asso.def.anse.fouras@gmail.com

Pourquoi je suis contre le projet:

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

L'immense majorité des acteurs du territoire alerte l'État sur ces problématiques depuis l'origine du dossier d'extension. Aucune n'a été prise en compte.

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Serge Bouteiller <sbsflr@icloud.com>

Date : 14/12/2021 16:15

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Ce projet liberticide ignore tout des enjeux cynégétiques, agricoles, économiques et humains qui une fois de plus à charge de TOUS les contribuables.

L'édification d'une digue de défense contre l'océan ne justifie absolument pas de sextupler la surface actuelle de la réserve entravant toute activité humaine sauf à décider qu'une réserve naturelle s'oppose à TOUTE activité humaine qu'elle soit économique, de loisir voir d'entretien ! Il n'est pas légitime que la LPO, la DREAL et le Département fassent passer La Défense des oiseaux avant les hommes ; le respect de la nature et de l'environnement ne peut pas se faire au détriment des humains, si non laissons faire la nature sans édifier de digue dont, ironie de votre projet, la réalisation sera confiée AUX HOMMES !!

Bien cordialement.

Serge Bouteiller.

Sujet : [INTERNET] Contre projet RNN LPO

De : Victor Volte <vic.landesvolte@laposte.net>

Date : 14/12/2021 16:13

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Pourquoi je suis contre le projet:

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

L'immense majorité des acteurs du territoire alerte l'État sur ces problématiques depuis l'origine du dossier d'extension. Aucune n'a été prise en compte.

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : blanchin thomas <blanchin3@gmail.com>

Date : 14/12/2021 16:11

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, asso.def.anse.fouras@gmail.com

Le projet de passer de 188 hectares à 1206 hcts est excessif et n'a pour but premier que d'empêcher l'activité de chasse localement.... comme beaucoup de ce type de projet.....L'écologie ne devrait pas être un acte politique ou du moins anti-chasse !

Sujet : [INTERNET] Réserve d'Yves

De : Guillon Damien <guillondamien2@orange.fr>

Date : 14/12/2021 16:11

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

Sujet : [INTERNET] Consultations

De : Joël Thomas <joel.thomas0823@orange.fr>

Date : 14/12/2021 16:10

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Je m'oppose fortement à cette extension pour cause du risque de prolifération des espèces susceptible de causé des dégâts.

Sans possibilité de régulation un déséquilibre s'installera inévitablement.

Contre se projet

Joël Thomas

[INTERNET] je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la L.P.O

De : <mf.caillaudeau@wanadoo.fr>

Date : 14/12/2021 16:10

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour

Je suis simplement opposé à l'extension d'une réserve de 220 hectares à 1300 gérée par une association.

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO
De : "VIDAUCOSTE Sebastien (SNCF RESEAU / INFRAPOLE AQUITAINE / UP3 EQ V ORTHEZ)"
<sebastien.vidaucoste@reseau.sncf.fr>
Date : 14/12/2021 16:07
Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>
Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

La LPO n'est pas faite pour gérer une réserve comme celle-là, c'est la fin des libertés, plus de promenade, plus de loisir et vous allez voir tous les dégâts que les sangliers vont engendrer sur les terres agricoles, avec les renards qui vont se multiplier pour déséquilibrer toute la faune.
C'est vraiment du n'importe quoi, le système est vraiment bien fait avec les fédérations de chasse ou de pêche qui eux savent gérer ces milieux et c'est leur travail.
On va faire plaisir à des personnes de bureau qui connaissent rien de la réalité du terrain

Cordialement, Sébastien

Interne SNCF Réseau

Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. L'intégrité de ce message n'étant pas assurée sur Internet, la SNCF ne peut être tenue responsable des altérations qui pourraient se produire sur son contenu. Toute publication, utilisation, reproduction, ou diffusion, même partielle, non autorisée préalablement par la SNCF, est strictement interdite. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message, merci d'en avertir immédiatement l'expéditeur et de le détruire.

This message and any attachments are intended solely for the addressees and are confidential. SNCF may not be held responsible for their contents whose accuracy and completeness cannot be guaranteed over the Internet. Unauthorized use, disclosure, distribution, copying, or any part thereof is strictly prohibited. If you are not the intended recipient of this message, please notify the sender immediately and delete it.

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : Viallard Philippe <philippe_viallard@orange.fr>

Date : 14/12/2021 16:07

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour Monsieur, Madame,

Je tiens par ce présent mail à vous signaler que je suis défavorable à ce projet car il projette la disparition des territoires de chasse et donc, la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts. De plus, il entrave la libre circulation des personnes et des animaux, ainsi que certaines activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.

Je me permets de préciser que ce projet prenant le parti de faire disparaître des territoires de chasse sur cet espace serait néfaste pour la protection environnementale. Une prolifération de prédateurs comme le renard ou le sanglier engendrerait de nombreux dégâts aux cultures, et également sur les nichées d'oiseaux.

Espérant que mon avis sera pris en compte dans la présente enquête publique.

Cordialement @+

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO

De : "plat.denis" <plat.denis@neuf.fr>

Date : 14/12/2021 16:05

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Cette réserve sera contre productive pour la biodiversité car on y constatera vite une prolifération de prédateurs qui vont engendrer des dégâts aux cultures et aux nichées d'oiseaux sauvages.

Je m'oppose à l'extension de cette réserve pour les raisons suivantes :

- disparition des territoires de chasse
- non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- entrave aux travaux d'entretiens.

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

Sujet : [INTERNET] enquête réserve d Yves
De : "giuliani.patrick" <giuliani.patrick@wanadoo.fr>
Date : 14/12/2021 16:05
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur

La réserve d Yves est reconnue depuis de longues années pour être un lieu privilège pour la protection de la biodiversité dans tout ses aspects aussi bien faunistique que floristique... Elle est un lieu majeur également pour la diffusion de la connaissance auprès de publics très variés.. Elle fait partie des richesses nationales voir internationales..

Les évènements métrologiques majeurs de ces dernières années que, comme bien d'autres, j'ai pu mesurer les conséquences (j étais urgentiste à l'époque) obligent impérativement à des travaux pour protéger les populations et les biens. Ces travaux vont impacter la Réserve. Des "compensations" sont bien sûr nécessaire pour rétablir le haut niveau de celle ci, dans cet esprit une extension de la Réserve Naturelle d Yves est envisagée. Les arguments en faveur de cette extension sont très nombreux et ils ont été argumentés par de Naturaliste bien plus compétant que moi .. Ils ont déjà été présentés , je ne les reprendrais pas ici mais suis prêts à participer à des tables rondes J ajouterai juste que les activités de loisirs qui existaient antérieurement ,les "carrelets" entre autre, doivent êtres maintenus dans les limites du possible.. la réglementation des parcours sur les chemins de promenades sur le littoral devra être particulièrement bien indiquée

En espérant que cette contribution pourra être utile je vous prie, monsieur le Commissaire Enquêteur de croire a l'expression de mes sentiments respectueux

Dr PATRICK GIULIANI.. délégué départemental et régional de la
Ligue pour la Protection des Oiseaux

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO
De : "Olivier L'ECU" <oliwood1962@gmail.com>
Date : 14/12/2021 16:04
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

ce projet aura des conséquences fâcheuses sur l'environnement

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

O.L'ECU

[INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yve...

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO » en

De : André ARSAC <andreamarsac@orange.fr>

Date : 14/12/2021 16:03

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour

Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves car il se fait au détriment de tous les usages locaux et au SEUL profit de la LPO

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO
De : thibault anselin <thibanselin@hotmail.com>
Date : 14/12/2021 16:02
Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>
Copie à : "asso.def.anse.fouras@gmail.com" <asso.def.anse.fouras@gmail.com>

Bonjour,

Je suis contre le projet pour les raisons suivantes :

- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

Bien à vous,

Thibault Anselin

06 37 30 38 90

Sujet : [INTERNET] Je suis contre le projet d'extension de la RNN d'Yves gérée par la LPO »
De : Philippe Le Touzé <philippeletouze@orange.fr>
Date : 14/12/2021 16:01
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
Copie à : asso.def.anse.fouras@gmail.com

Bonjour Madame, Monsieur,

Je confirme mon opposition au projet évoqué en objet car cela signifie

- la disparition des territoires de chasse
- la non prise en compte de la régulation des sangliers et des dégâts
- l'entrave à la libre circulation des personnes et des animaux
- l'entrave aux activités économiques : cyclotourisme, pêche, nautisme, carrelets, loisirs de plein air, baignade etc.
- et enfin, l'entrave aux travaux d'entretiens.

L'immense majorité des acteurs du territoire alerte l'État sur ces problématiques depuis l'origine du dossier d'extension. Aucune n'a été prise en compte.

Cordialement

Philippe Le Touzé
M +33 (0) 6 27 55 79 29
philippeletouze@orange.fr

Sujet : [INTERNET] Avis

De : Aubert Bernard <b.aubert48500@yahoo.com>

Date : 14/12/2021 16:01

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Je suis contre le projet d,'extension du parc.

Celte

Bernard Aubert

Envoyé depuis Yahoo Mail pour Android

Sujet : [INTERNET] contre le projet d'extension de la réserve nationale des marais d'Yves

De : PhT <terrien72@laposte.net>

Date : 14/12/2021 16:01

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je suis défavorable à l'extension de cette réserve car ce serait une atteinte majeure aux activités économiques, touristiques, culturelles de la région tout cela pour le plus grand profit d'une entreprise dont les objectifs ont été dévoyés: aujourd'hui, la LPO est avant tout une entreprise de lobbying qui travaille surtout pour son propre bénéfice et celle de ses dirigeants.

P. Villedieu

--

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.

<https://www.avast.com/antivirus>